

Sortir de la crise par le haut

En ce début 2010, diverses voix s'élèvent annonçant la reprise de la croissance et la fin de la crise. Optimisme béat ? Clairvoyance particulièrement pointue de celles-ci ? En réalité, les rapports de force sociaux actuels conditionnent pour une large part les représentations que nous pouvons avoir de la crise et les moyens qu'il convient de mobiliser pour en sortir.

Sortir de la crise par le haut suppose, comme l'ensemble des organisations syndicales le disent avec force, ni retour en arrière où le marché redeviendrait l'instance de régulation de l'économie, ni mobiliser les seuls leviers de la régulation des marchés financiers et de l'investissement dans les nouvelles technologies pour répondre au défi climatique. Il s'agit de saisir l'opportunité qu'offre cette crise structurelle pour tenter d'infléchir vraiment notre mode de développement à bout de souffle et de plus en plus inégalitaire.

Dans ce scénario, les acteurs sociaux ont un rôle indispensable à jouer. Comme le montrent divers travaux récents de l'Ires¹, il est prioritaire de rééquilibrer la répartition primaire des revenus en faveur du travail et par conséquent de renforcer le pouvoir de négociation des salariés et de leurs représentants.

Dans cette perspective, mieux saisir les mutations productives à l'œuvre et se situer au niveau microéconomique pour comprendre les stratégies des entreprises peut constituer une démarche utile. C'est l'objet du prochain numéro de la Revue de l'Ires que nous présentons ici.

Jean-Louis Levet

¹. Par exemple, l'ouvrage collectif *La France du travail* (2009), ou encore le tout récent numéro spécial de la *Chronique internationale* « Les acteurs sociaux face à crise » (novembre 2009).

Stratégies des entreprises et mutations du système productif en France

Depuis le milieu des années 2000, des rapports, de plus en plus nombreux, commandités par les pouvoirs publics, relèvent que l'économie française est à la traîne par rapport à l'économie mondiale. Ils dénoncent une croissance faible, un positionnement technologique déficient dans de nombreux domaines et une compétitivité vulnérable sur les marchés mondiaux. Le maintien d'un chômage de masse et la montée de la précarité en seraient les résultantes qu'amplifie la crise actuelle. Pourtant, l'économie française dispose aussi d'atouts indéniables, comme en témoigne le nombre d'entreprises qui se situent aux premiers rangs mondiaux dans leurs secteurs d'activité. Comment expliquer un bilan aussi contrasté ? Et surtout comment y remédier ?

Ce numéro spécial de la Revue de l'Ires (2009/3, à paraître) coordonné par Jean-Louis Levet, s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre d'un cycle de rencontres de l'IRES qui s'est déroulé de novembre 2007 à juin 2008 sur le thème : « Quel avenir pour l'économie française ? Le renouveau du débat syndical. Les stratégies des firmes, les mutations du système productif et leurs effets sur l'emploi et le travail » (voir encadré page suivante).

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, le séminaire s'est donné pour objectif d'étudier les stratégies d'entreprise et les changements économiques, sociaux et institutionnels qui caractérisent l'environnement dans lequel elles agissent. Dans cette perspective, ont été privilégiées l'étude de cas d'entreprises (Airbus, Air France/KLM, Alstom, Danone, Saint-Gobain, etc.) et l'étude sectorielle (l'industrie aéronautique, le secteur textile-habillement, etc.) en cherchant à mettre en relief les multiples dimensions de la vie des entreprises. Cette pluralité d'approches constitue le cœur des travaux rassemblés dans ce numéro qui a été réalisé avec le concours de Noélie Delahaie et Estelle Sommeiller, chercheurs à l'Ires.

Les traits caractéristiques de la croissance des grandes entreprises cotées en France font l'objet d'un premier article de Renaud du Tertre et Yann Guy. Les auteurs cherchent à identifier les leviers de leur rentabilité économique et financière en étudiant l'évolution de leurs comptes consolidés sur longue période. Depuis le milieu des

années 1990, deux changements majeurs ont affecté le comportement des entreprises. D'une part, sous l'effet de la mondialisation, on assiste à une déconnexion croissante entre les performances de l'entreprise et celles de l'économie française. D'autre part, sous l'effet de la financiarisation, la hausse de la rentabilité des entreprises bénéficie de façon quasi-exclusive aux actionnaires.

Tommaso Pardi étudie ensuite le groupe automobile japonais Toyota, en spécifiant les caractéristiques du système de relations salariales au Japon et en soulignant les difficultés de sa transposition en France. Contrairement aux idées reçues, l'emploi à vie et le salaire à l'ancienneté ne concernent qu'une minorité de la main-d'œuvre nipponne, si bien qu'il en résulte une intense concurrence entre salariés pour parvenir à ce statut privilégié. Fort de ce constat, l'auteur établit un lien entre les difficultés d'implantation d'un tel système à l'étranger et l'éclatement de la crise sociale dans l'usine Toyota de Valenciennes.

La contribution de Noélie Delahaie s'interroge sur les motivations conduisant les directions des grandes entreprises à développer l'épargne salariale. Après une brève mise en perspective historique et théorique de la diffusion des dispositifs d'épargne salariale en France, l'auteure s'intéresse au cas de l'entreprise multinationale Saint-Gobain. Depuis le milieu de la décennie 1990, Saint-Gobain semble miser sur l'épargne salariale non seulement pour réformer sa politique de rémunérations mais aussi pour s'adapter aux évolutions des formes de contrôle et de détention de son capital. Bien que les revenus financiers, liés au développement de l'épargne salariale, constituent le moteur de l'accroissement des rémunérations des salariés, une telle politique conduit à opérer un transfert de risque des actionnaires vers les salariés. Ce constat illustre ainsi la thèse selon laquelle le développement de l'épargne salariale ne répond pas seulement à des objectifs de motivation des salariés.

Dans un quatrième papier, Nathalie Roux et Gilbert Ammar proposent d'identifier les mutations à l'œuvre dans l'industrie du textile-habillement depuis le début des années 1990. Après avoir présenté les déterminants et les enjeux des délocalisations qui touchent les différents segments du processus de production, les auteurs décryptent les logiques organisationnelles qui ont été adoptées par les industriels en réponse à l'intensification

de la concurrence. Ils soulignent ainsi le rôle déterminant de l'innovation et la nécessité pour les entreprises d'élaborer de nouveaux modèles d'organisation fondés sur une complémentarité entre acteurs tout au long de la chaîne de valeur.

Ces rencontres ont été organisées par Jean-Louis Levet, directeur général de l'Ires, avec la collaboration de Heithem Ben-Hassine (doctorant, Université Paris XII) et Tommaso Pardi (doctorant, EHESS-CSU). Elles ont réuni une quarantaine d'intervenants (chercheurs, dirigeants d'entreprise, syndicalistes, experts, etc.).

L'originalité du cycle réside dans son positionnement : contribuer à l'enrichissement du débat syndical en s'interrogeant sur les évolutions de l'activité productive en France et sur son avenir. Parmi les mutations en cours, la financiarisation des stratégies des entreprises dont l'activité devient sensible à la sphère financière, les restructurations incessantes, l'amplification des délocalisations et le recours accru à l'externalisation sont au cœur des préoccupations des organisations syndicales. Ces phénomènes exercent des effets puissants sur le travail, sur l'emploi et sur les lieux et les formes de la négociation collective.

L'article de Joël Thomas Ravix et Nicolas Mouchnino propose de cerner les bouleversements qui résultent de l'accélération de l'innovation dans le secteur de l'industrie aéronautique. Selon cette étude, la complexification croissante du processus de fabrication des avions s'est accompagnée de la mise en place d'un nouveau modèle d'organisation, dit « modulaire ». Celui-ci révolutionne les relations entre les différents acteurs de la filière, puisque son efficacité dépend de la capacité des constructeurs à maîtriser et à coordonner les changements affectant un processus de production de plus en plus fragmenté entre de multiples acteurs (avionneurs, équipementiers, sous-traitants, etc.).

Les raisons pour lesquelles les droits de propriété intellectuelle (DPI) constituent un enjeu croissant pour les entreprises et en particulier pour les PME font l'objet d'un article de Rémi Lallement. De fait, ces dernières introduisent avant tout des innovations d'ordre organisationnel et commercial, et assez peu des innovations de nature technologique. Il s'ensuit que, pour les PME, les DPI sont moins un moyen de se protéger des contrefa-

çons, qu'un moyen de se positionner face à la concurrence ou de se constituer en réseau.

Un dernier papier développe une étude comparative des aides publiques à l'industrie dans cinq pays développés : Etats-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne et France. L'auteur, Pierre Buigues, montre qu'il existe des différences importantes entre pays non seulement en termes de montants des aides, mais aussi en termes d'objectifs poursuivis aux plans économique et social. Ces différences conduisent à des modèles d'intervention contrastés concernant à la fois les niveaux de décision

(centralisé - décentralisé), les techniques d'expertise et les modalités d'attribution des aides financières.

Enfin, le numéro se clôt sur une contribution des responsables des organisations syndicales qui expriment leurs points de vue sur les enjeux de la mondialisation économique et de la financiarisation pour le travail et l'emploi. Leurs interventions sont synthétisées ici sous la forme de tribunes d'opinion : Gaby Bonnand pour la CFDT, Bernard van Craeynest pour la CFE-CGC, Nasser Mansouri-Guilani pour la CGT, le « Secteur économique » pour FO.

IRE S

Biblio

Chronique n° 122 Janvier 2010

Union européenne. La nouvelle directive sur le congé parental : un réel succès du dialogue social européen ?
Antoine Math

Pays-Bas. La retraite à 67 ans, un projet de loi qui divise les Pays-Bas.
Marie Wierink

Allemagne. Le rôle accru des entreprises dans la nouvelle politique familiale
Mechthild Veil

Argentine. Renforcement de la bureaucratie syndicale dans l'économie informelle ?
Guillaume de Gracia

Chronique spéciale 121 – novembre 2009 Les acteurs sociaux face à la crise

La fragile résistance des modèles nationaux à la crise.
Gilles Raveaud

Le choc de la crise, le poids du chômage. *Michel Husson*

La concertation au sommet toujours d'actualité face à la crise ?
Udo Rehfeldt

Etats-Unis : A crise sans précédent, mesures sans précédent mais business as usual. *Catherine Sauviat*

Allemagne : Une récession profonde, plus clémente pour les noyaux qualifiés. *Adelheid Hege*

Autriche : La crise, rappel et mise à l'épreuve du partenariat social. *Christian Dufour*

Royaume-Uni : Le modèle britannique dans tous ses états.
Florence lefresne

Irlande : Le « Tigre celtique » à bout de souffle, le partenariat social en panne. *Noélie Delahaie*

Espagne : Le modèle de dialogue social espagnol fragilisé par la crise. *Catherine Vincent*

Portugal : Une improbable gestion concertée dans la crise.
Jean-Marie Pernot

Danemark : Les conséquences de la récession économique.
Carsten Jorgensen

Suède : Pas de consensus face à la crise.
Annie Jolivet, Timothée Mantz

Pologne : Le dialogue social à l'épreuve de la crise économique.
Stéphane Portet

La France du travail

En librairie depuis septembre 2009

CGT-FO. Session économie destinée aux responsables des unions départementales. Intervention de Michel Husson sur « Le partage de la valeur ajoutée ». (Paris, 2 octobre 2009)

FSU. Journées d'étude sur les retraites. Intervention d'Antoine Math « les systèmes de retraite à comptes notionnels ». (Paris, 14 octobre 2009)

FSE, HBS, IRES. Deuxième forum Franco-Allemand des Organisations syndicales. Intervention introductive de Jean-Louis Levet « La crise: plusieurs visions en présence dans le débat public », (Berlin, 14 octobre 2009)

Conseil économique, social et environnemental. Entretiens de l'IRES. Présentation de « La France du travail ». Communication de Florence Lefresne « 60 ans d'emploi en France ». (Paris, 15 octobre 2009)

Conseil Général de Moselle. Colloque annuel franco-allemand, 3è édition « Dynamiques industrielles et compétitivité des territoires ». Intervention introductive de Jean-Louis Levet sur « L'industrie et l'après crise ». (Metz, 18 octobre 2009)

Institut Hegoa, Université du Pays Basque. Journées d'étude « El futuro más allá de la crisis ». Conférence de Michel Husson sur « las dificultades para regular el capitalismo ». (Bilbao, 20 octobre 2009)

Fédération des industries de matières premières (FEDEM). Colloque annuel « Les matières premières - Pour une politique industrielle au service de besoins fondamentaux et durables ». Intervention introductive de Jean-Louis Levet « Une stratégie de développement pour l'industrie ». (Paris, 22 octobre 2009)

CCI Marseille Provence. Assises de l'Industrie « L'industrie change de peau ». Intervention de Jean-Louis Levet « L'industrie aujourd'hui : quelles missions, quelle stratégie ? ». (Gardane, 29 octobre 2009)

Syndicat national de l'éducation physique-FSU. Stage de la direction nationale. Intervention de Michel Husson sur « La crise économique et ses conséquences budgétaires ». (Châtenay-Malabry, 5 Novembre 2009)

Mairie de Vitry-sur-Seine. Débat sur l'emploi et la politique industrielle. Intervention de Jean-Louis Levet « L'industrie et l'emploi : une nouvelle dynamique ». (Vitry-sur-Seine, 9 novembre 2009)

Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Conférence conclusive du cycle national d'intelligence économique par Jean-Louis Levet. (Paris, 20 novembre 2009)

Centre d'Economie de la Sorbonne. Séminaire TEMPS (travail, emploi, protection sociale) 2009-2010. « Transformations des politiques de soutien aux parents. Les réformes récentes et leurs conséquences en termes de redistribution et de gouvernance ». Intervention d'Antoine Math « Le soutien des familles en fonction du nombre d'enfants et du niveau de revenus : une comparaison européenne des politiques publiques par la méthode des cas types » (Paris, 25 novembre 2009)

Fondation européenne de Dublin. Séminaire « The Automotive sector: How can social dialogue assist a sector in crisis? ». Communication de Udo Rehfeldt (avec Isabel da Costa,

IDHE-CNRS) « Global Problems, Global Solutions: International Framework Agreements, EWCs and Company Restructuring ». (Dublin, Irlande, 26-27 novembre 2009)

Sud Rail. Session de formation. Intervention de Michel Husson sur « La crise économique et ses lendemains ». (Paris, 27 Novembre 2009)

Association des journalistes de l'information sociale. Décryptage du congrès de la CGT. Intervention de Jean-Marie Pernot dans le cadre des matinées de l'AJIS. (Paris, 30 novembre 2009)

Fondation européenne de Dublin. Séminaire d'experts « Employee Involvement in Companies under the European Company Statute ». Agence européenne des droits fondamentaux. Présentation par Udo Rehfeldt des aspects méthodologiques d'un projet d'enquête sur la participation des salariés dans la société européenne (SE). (Vienne, Autriche, 30 novembre-1^{er} décembre 2009)

Fédérations syndicales des finances. Journée d'étude « Le conflit de 1989 au ministère des Finances, vingt ans après ». Communication de Jean-Marie Pernot « Contextes du conflit ». (Bobigny, 1^{er} décembre)

CNAM. Séminaire « démocratie industrielle ». Discussion par Jean-Marie Pernot d'une contribution de K Yon sur FO. (Paris, 4 décembre 2009).

Conseil Général du Loir et Cher. Débat « Grenelle de l'environnement, conférence de Copenhague : quelles conséquences sur le travail ? ». Intervention de Jean-Louis Levet « L'industrie dans une perspective de développement durable », et participation à la table ronde. (Bourges, 8 décembre 2009)

Centre d'Histoire du Travail. Animation d'un débat par Florence Lefresne et Jean-Marie Pernot autour de « La France du travail ». (Nantes, 9 décembre 2009)

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (IPGDE). Troisièmes Assises nationales de la formation en intelligence économique. Première table ronde « Quelles orientations pour le système de formation ? La sensibilisation à la valeur de l'information », présidée par Jean-Louis Levet. (Paris, 14 décembre 2009)

Maison des Sciences Economiques. Séminaire Hétérodoxies. Discussion par Antoine Math sur le modèle de retraite suédois et les comptes notionnels. (Paris, 15 décembre 2009)

Educational Research Network for West and Central Africa (ERNWACA). International Colloquium of The educational research on policy and practices in Africa. « Youth employment and investment in alternating training in time of crisis in Africa ». Intervention de Nora Allequi. (Bamako, Mali, 17 décembre 2009)

Réalités du dialogue social (RDS). Présentation de l'ouvrage « La France du travail », par Florence Lefresne, Jean-Marie Pernot et Catherine Sauviat. (Paris, 17 décembre 2009)

Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Audition de Jean-Louis Levet par la Section des Questions économiques générales et de la conjoncture, sur le thème « La crise et son impact dans le domaine social ». (Paris, 17 décembre 2009)

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle
16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Directeur de la publication : Patrick Gonthier
Responsable : Benoît Robin
Réalisation : Monique Jacquin
Louyot S.A. - Paris
Dépôt légal : 1er trimestre 2010 - ISSN n°1145-1394

L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IRES dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois. Pour les obtenir, s'adresser auprès de l'organisation concernée (voir les adresses en page 6).



Impacts des migrations sur les marchés du travail en Europe

*El Mouhoub Mouhoud,
Joël Oudinet*

Bien que le débat politique focalise sur la nécessité de réduire, réguler ou mettre un coup d'arrêt aux migrations, celles-ci jouent un rôle clé dans le fonctionnement des marchés du travail des pays développés et dans la dynamique de la croissance de ces économies. Pourtant le nombre de migrants rapporté à la population mondiale apparaît faible en comparaison avec la période de migrations massives du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. En comparaison avec les autres composantes de la mondialisation (le commerce, les investissements directs, les capitaux financiers et les flux de technologie) les migrations sont bien moins mondialisées en raison des restrictions qu'elles subissent. Le nombre total de migrants dans le monde représente en réalité moins de 3 % de la population mondiale.

Malgré cette faiblesse historique, la dynamique des migrations repart : les migrations vers les pays de l'OCDE ont connu une nette augmentation durant les années 1990. L'Union Européenne (UE) joue un rôle central dans ces évolutions. Les accords de Schengen et les différentes vagues d'élargissement ont contribué à relancer et à complexifier les dynamiques migratoires. Or, les migrations de travailleurs peuvent jouer un rôle important dans l'ajustement des marchés du travail au sein d'une union monétaire, telle que la zone euro ou les Etats-Unis, les Etats américains étant supposés constituer une zone monétaire rassemblant des régions bien plus intégrées que les pays ayant adopté l'euro.

Réalisée par El Mouhoub Mouhoud professeur à l'université Paris-Dauphine et Joël Oudinet, maître de conférences à

l'université Paris 13, cette étude montre dans une première partie le changement des dynamiques migratoires en Europe depuis le début des années 1990. Après ce rappel, elle explore les trajectoires des migrants et les raisons de leur localisation sur les marchés du travail européens d'une part, américains de l'autre. Dans une troisième partie, elle constate l'absence de modèle unique d'immigration européenne, au terme d'une analyse du rôle des migrations d'une part et des politiques d'immigration d'autre part, pour caractériser des régimes européens et américains d'immigration.

Un bilan de trente années de réformes de la protection sociale en Amérique latine

*Beethoven Herrera Valencia, Yves
Le Bonniec et Eusebio Daza*

Tirer les enseignements de la crise financière de 2007-2008 qui a provoqué un choc d'une ampleur inédite, doit conduire à une remise en cause profonde du modèle économique qui a prévalu, prétendument supérieur aux autres, fondé sur la privatisation et la déréglementation, auquel tous les pays devaient se conformer.

Institutions nées avec Bretton Woods, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International sont, sans aucun doute, les deux organisations qui en matière de gouvernance mondiale ont relayé le plus fidèlement les exigences du consensus de Washington. En contrepartie des prêts qu'elles ont accordés aux pays en développement, elles ont imposé le paradigme néo-libéral de la privatisation et de la déréglementation, les systèmes de sécurité sociale en étant la première cible.

Cette étude se propose d'établir un bilan de trente années de réformes de la protection sociale en Amérique Latine. L'évolution des systèmes de protection sociale confirme une tendance vers l'individualisation des droits. Mais, dans un continent qui se caractérise par un fort degré d'inégalité de revenu et un taux élevé de pauvreté, on a vu apparaître depuis 30 ans une grande variété de réformes socia-

les, d'inspirations diverses, mais s'orientant toutes vers la décentralisation et l'ouverture progressive à la concurrence, marginalisant un nombre important de travailleurs : ceux des secteurs informels, les ruraux et les indépendants.



Economie d'une fiscalité carbone en France

*Emmanuel Combet, Frédéric Gherzi,
Jean Charles Hourcade,
Camille Thubin*

Cette étude offre une vision d'ensemble des enjeux de mise en œuvre et d'évolution d'une fiscalité carbone en France. Elle s'applique à ne pas dissocier son évaluation des grands défis économiques et sociaux à venir et montre qu'un recours à la taxation du carbone offre sur le long terme plus de marges de manœuvre qu'elle n'en supprime. Sans aller jusqu'aux détails précis de sa mise en œuvre, elle vise à clarifier les mécanismes mis en jeu et à apprécier, pour un même ensemble de critères, les impacts chiffrés de plusieurs dispositifs. Il apparaît que les dispositifs qui offrent le plus de marge de manœuvre pour concilier les objectifs de climat, croissance, emploi, distribution des revenus et compétitivité des entreprises, combinent deux modes de redistribution du produit de la taxe carbone : d'un côté, en finançant des mesures compensatoires pour les populations et les activités les plus impactées, de l'autre, comme ressource alternative au financement des retraites pour contenir la hausse future des cotisations sociales. La conclusion majeure est que, sans une telle réforme, qui engage la négociation sociale au-delà des seuls enjeux climatiques, il sera difficile, au cours du prochain demi-siècle, de réaliser un découplage drastique entre émissions de gaz à effet de serre et croissance.

Au-delà d'un rappel des conceptions historiques de la protection sociale des

Etats d'Amérique Latine, les auteurs insistent plus particulièrement sur le bilan des « contre-réformes » dont le Chili est emblématique. Ils démontrent que les logiques libérales au cœur de la crise doivent être renversées. Face aux enjeux sociaux et humains, la réponse adaptée doit être fondée sur une autre politique économique que celle portée par le néolibéralisme, ferment des inégalités sociales. Il faut offrir aux populations d'autres perspectives d'avenir, porteuses d'espoir, fondées sur l'éducation et la protection sociale pour tous.



Professionnalisation dans l'enseignement supérieur : quelles logiques territoriales ?

Laure Gayraud, C. Agulhon, Maïten Bel, J.F. Giret, G. Simon, C. Soldano

La question posée dans cette recherche est celle de l'existence d'une ou de plusieurs stratégies dans la construction de l'offre de formation professionnalisante dans l'enseignement supérieur en prenant comme focale l'étude des licences professionnelles, masters et doctorats. L'analyse prend comme point de départ une vision de la construction de l'offre de formation comme le résultat de coordinations complexes entre quatre catégories d'acteurs qui contribuent à cette construction : les organismes de formation, les entreprises, l'Etat et les collectivités territoriales.

Les résultats de cette recherche reposent sur une série d'enquêtes menées dans cinq régions : Aquitaine, Bretagne, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes qui présentent des caractéristiques différentes (poids des formations professionnalisantes dans l'ensemble des formations supérieures ; dynamique de professionnalisation observée au sein des universités ; structure par niveau de diplôme des formations professionnalisantes délivrées ; répartition territoriale des formations au sein de chaque région).

Ils montrent que dans leur grande majorité, les coordinations qui président à l'ouverture d'un diplôme professionnalisant sont diversifiées selon un ensemble de variables : nature de la formation et de l'organisme qui en est porteur, comportement des demandeurs, caractéristiques des entreprises concernées par les qualifications des formés. Elles varient d'un territoire à l'autre en fonction des acteurs en présence et de la nature de leurs relations.

Ainsi, l'offre de formation résulte-t-elle de constructions hybrides situées selon les territoires.

On constate que les secteurs disciplinaires sont impactés différemment par la professionnalisation et que la création des licences professionnelles est particulièrement forte dans les sites universitaires secondaires. La conception de diplômes professionnalisants émane de l'initiative individuelle ou d'une petite équipe en dehors d'une stratégie d'ensemble clairement affirmée, il en découle un manque de lisibilité de l'offre de formation que ce soit au niveau de la licence ou du master, tant pour les étudiants que les milieux économiques. Enfin, bien qu'ouvertes à tous les publics, les licences professionnelles tendent à professionnaliser un public qui l'est déjà et permettent d'obtenir des rémunérations plus élevées qu'avec une licence générale.

Les attentes des cadres face à l'institution prud'homale

Nicolas Farvaque, Djamel Messaoudi, avec Hélène Humetz

L'étude se base sur un questionnaire diffusé courant 2008 auprès de 351 cadres, via les canaux militants de l'UNSA. L'échantillon est ainsi constitué d'une forte population d'adhérents ou d'anciens adhérents (57%). S'il ne permet pas d'offrir un regard représentatif sur l'ensemble des cadres en France, il pointe néanmoins un certain nombre de préoccupations. L'impact du temps de travail sur la satisfaction concernant l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle est fort. Par ailleurs, les salariés les plus âgés ont une insatisfaction relativement plus importante en ce qui concerne les rapports avec le management, les conditions de travail et la sécurité de l'emploi. Cette catégorie de salariés nécessite bien une attention plus ciblée de la part des partenaires sociaux.

Les perspectives de carrière apparaissent bouchées pour beaucoup, tandis que l'inquiétude face au chômage monte. Pour des responsables syndicaux interrogés, les cadres représentent un coût élevé pour les entreprises qui n'hésitent plus à s'en séparer dès que le cycle tourne. Ce n'est plus le salariat de confiance à qui l'on offre une sécurité de l'emploi.

En cas de conflit, c'est la négociation directe avec l'employeur qui est envisagée en premier (65%). Mais beaucoup indiquent qu'ils se rapprocheront d'un représentant du personnel, d'un syndicat, d'un avocat : ils utilisent toute l'information et la médiation disponible, dans une optique de négociation. 26% des syndiqués opteraient pour un recours prud'homal avec certitude contre 18% des non-syndiqués.

POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

CFDT

Emmanuel Mermet

4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19

Tel : 01 42 03 80 84

E-mail : emermet@cfcdt.fr

CFE-CGC

Emilie Rollet

59/63 rue du Rocher 75008 Paris

Tel : 01 55 30 13 83

E-mail : emilie.rollet@cfecgc.fr

CFTC

Antony Ratier

13 rue des Ecluses St Martin

75483 Paris cedex 10

Tel : 01 44 52 48 55

E-mail : aratier@cftc.fr

CGT

Fabrice Pruvost

Espace syndicalisme et société

263 rue de Paris 93516 Montreuil cx

Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266)

E-mail : f.pruvost@cgt.fr

CGT-FO

Sébastien Dupuch -

Secteur économique

141 av. du Maine 75680 Paris cx 14

Tel : 01 40 52 84 47

E-mail : sdupuch@force-ouvriere.fr

UNSA éducation

Jérôme Crozat

87 bis, av. Georges Gosnat

94853 Ivry/Seine

Tel : 01 56 20 29 52

E-mail :

jerome.crozat@unsa-education.org

Les conseils de Prud'hommes ne sont pas une institution bien connue : passé la connaissance globale de leur rôle (c'est l'instance qui règle certains conflits du travail), les cadres ne disposent pas d'une information claire sur leurs modalités de fonctionnement. Plus d'un cadre sur trois ignore si les prud'hommes sont une solution adaptée en cas de litige avec l'employeur. Est-ce grave ? Il est en effet très facile de se renseigner dès qu'un problème survient : l'information est alors accessible. Le problème concerne plus les élections prud'homales, puisque le même raisonnement fonctionne : tant que je ne suis pas concerné par un problème dans mon travail, je ne vois pas l'importance du vote. L'abstention des dernières élections l'a encore confirmé. Le questionnaire ne vient que confirmer une tendance partagée par l'ensemble des salariés.

Une dizaine d'entretiens avec des responsables syndicaux permet d'apporter un regard complémentaire sur les relations des cadres avec les prud'hommes.